



POUVOIR: ENGAGEMENT

1



## THE MEMBRE

Soutient et participe activement aux activités de la coopérative, comme les réunions et les formations.



POUVOIR: ENGAGEMENT

2

## THE MEMBRE

Participe aux élections de l'organisation de producteurs ainsi qu'au processus de décision.



POUVOIR: ENGAGEMENT

3



## THE MEMBRE

Contribue financièrement aux activités de la coopérative, à travers les frais d'adhésion notamment.



POUVOIR: ENGAGEMENT

4

## THE MEMBRE

Partage les valeurs et les objectifs de l'organisation de producteurs.



POUVOIR: ENGAGEMENT

5



## THE MEMBRE

S'engage à suivre les règles de l'organisation et à mettre en oeuvre les pratiques agricoles auxquelles la coopérative adhère.



POUVOIR: ENGAGEMENT

6



## THE MEMBRE

Bénéficie des services fournis par la coopérative.